

44^{ème} Tournoi interne de l'Échiquier du Gâtinais – saison 2015-2016 REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Le tournoi

L'Échiquier du Gâtinais organise le 44^{ème} Tournoi interne de l'Échiquier du 8 janvier 2016 au 24 juin 2016.

Article 2 : Les règles

- Les règles du Jeu sont celles actuelles de la FIDE. Les parties comptent pour le classement ELO Rapide
- Les appariements se font au Système Suisse intégral en 6 rondes.
- Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs du club de l'Échiquier du Gâtinais, titulaires d'une licence A ou B, qui se seront inscrits avant le 18 décembre 2015. Le logiciel PAPI est utilisé.
- Chaque joueur disposera de 25 minutes + 10 secondes par coup pour disputer la partie.
- Chaque joueur sera classé par addition des points marqués au cours des 6 rondes (victoire = 1 pt, nulle = ½ pt, défaite = 0 pt). Les ex-aequos seront départagés par le système Buchholz – Performance.

Article 3 : Les jours et horaires de chaque ronde

- Ronde 1 : vendredi 8 janvier 2016 à 21h00
- Ronde 2 : vendredi 26 février 2016 à 21h00
- Ronde 3 : vendredi 18 mars 2016 à 21h00
- Ronde 4 : vendredi 22 avril 2016 à 21h00
- Ronde 5 : vendredi 20 mai 2016 à 21h00
- Ronde 6 : vendredi 10 juin 2016 à 21h00

Il est possible de demander un report de sa partie. Le joueur concerné doit prévenir l'arbitre et prendre contact avec son adversaire pour convenir d'une autre date. La ronde est terminée 7 jours avant la suivante. Si un joueur absent le jour de la ronde, n'a pas pu jouer sa partie, il perdra par forfait. Si cette situation concerne les deux joueurs, ils seront déclarés perdants par forfait.

Le tournoi se termine le vendredi 24 juin 2016 à 23h00.

Article 4 : Les droits d'inscription

Cette manifestation, réservée aux joueurs du club licenciés, est gratuite.

Article 5 : Les prix

A l'issue des six rondes, le premier au classement général sera déclaré Champion du Club 2015-2016.

Article 6 : La charte du joueur d'échecs

Chaque participant ou accompagnateur doit respecter les règles suivantes :

- Avoir une attitude convenable
- Seuls les joueurs ont accès à l'aire de jeu. Les parties hors-tournoi ne sont pas autorisées.
- Éviter tout dérangement des joueurs pendant le déroulement d'une ronde (silence, pas de flash). Les portables doivent être éteints. Toute sonnerie entraîne une défaite immédiate.
- Signalement et sanctions en cas d'abandon du tournoi non justifié
- Tout contrevenant est susceptible de recevoir un avertissement, voire une exclusion de la salle de jeu.

Article 7 :

L'arbitre principal du tournoi est Olivier Dufour (AF4).

Article 8 :

Tous les participants et accompagnateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal Olivier Dufour

L'Organisateur Vincent Normand